**Convention de prêt des thermomètres IR**

|  |  |
| --- | --- |
| **LAB****LAB Lycée Jean Mermoz**717 Avenue Jean Mermoz34000 Montpellier Adresse électronique : lab@ac-montpellier.fr |  |

**Établissement emprunteur :**

*Nom :*
*Adresse :*

Le prêt du matériel est pris sous l’entière responsabilité de l’emprunteur signataire du contrat, ce qui l’engage au remboursement de ce matériel ou de son équivalent sur le marché, au coût du jour, en cas de vol ou de dégradation.

L’emprunteur s’engage à respecter ou à faire respecter les consignes d’utilisation et à conserver le matériel au maximum 3 semaines à partir du jour de la signature du contrat.

Le retrait du matériel et sa restitution sont à la charge de l’emprunteur.

Je soussigné : nom de l’emprunteur.

Reconnais avoir pris en charge … ensemble(s) complets dont les numéros sont ci-dessous :
1 2 3 4 5 6

Montpellier, le xx-xx-202X

*(Signature précédée de la mention lu et approuvé)*

**Emprunteur Tampon et signature du chef d’établissement**